



## Coop singulière

### Décisions prises le 8 octobre 2020 par le groupe gestion

**Présents :** Hélène, Richard, Odette, Nicole B., Véronique, Monique, Nicole M., Laure

#### 1 préparation de l'AG du 17 octobre

Le groupe gestion s'interroge sur la pertinence d'une modification des statuts :

- sur l'obligation de trois AG par an alors que les statuts actuels stipulent « au moins une fois par an », permettant ainsi d'en faire plusieurs si nécessaire. Une telle modification risque de bloquer l'association qui ne pourrait assurer 3 AG par an
- sur l'obligation que les représentants juridiques soient membres du CAC alors qu'il peut être intéressant que ce ne soit pas le cas afin de ne pas les investir d'un pouvoir d'animation et de coordination

Nicole M. se fera l'écho de ce point de vue en début d'AGE.

Nicole M. Et Laure informe le groupe gestion de leur candidature aux fonctions obligées de responsables juridiques compte tenu du fait qu'aucun candidat ne s'est déclaré. Cette candidature a pour seul objet de sortir l'association d'une impasse réglementaire ; Nicole et Laure ne souhaitent pas assurer des responsabilités d'animation et de coordination au sein de la coop.

#### 2 prochain coop'infos

Véronique, responsable, avec Hélène, de l'appairage quotidien, indique que quelques personnes (une dizaine environ) recharge son compte sur Monépi mais ne fait le virement qu'au moment de la réception des produits. Cette pratique demande beaucoup de travail supplémentaire (contact avec l'adhérent, suivi de son compte...). Hélène et Véronique vont proposer un rappel des règles pour le prochain coop'infos et rappeler que derrière cet appairage il y a deux personnes bénévoles qui travaillent au quotidien.



## Coop singulière

### 3 modalités de calcul de la trésorerie disponible pour les achats

Richard propose une modification du calcul de la trésorerie disponible qui, en toute prudence, permettra d'indiquer aux groupes « achats » une plus grande disponibilité dans une lecture plus transparente. Le tableau suivant sera donc envoyé chaque mois :

- solde bancaire	+
- solde livret A	+
- 50 % des recharges moyennes mensuelles 2020	+
- dû aux fournisseurs	-
- six mois de loyer (préavis en cas de cessation d'activité)	-
- solde comptes adhérents n'ayant pas réadhéré	-
<b>Disponible pour achats</b>	total

Le groupe est d'accord avec cette proposition qui vise à remplir les rayons sans mettre en danger la trésorerie.

### 4 tableau de bord mensuel : définition des données à suivre et à communiquer

Richard suit un certain nombre d'indicateurs de gestion qui permettent de s'assurer que la coop ne prend aucun risque financiers. Richard et Laure vont faire une courte sélection de ces données en vue d'un suivi mensuel par le groupe gestion et d'une transmission mensuelle au CAC, voire à l'ensemble des adhérents pour une plus grande transparence et d'éventuelles prises de décision par le CAC. Ils proposeront ce tableau de bord lors de la prochaine réunion du groupe.

**→ A ce titre, le groupe se donne pour objectif à moyen terme de trouver parmi les adhérents une personne qui s'approprie les modalités de calcul des indicateurs définis par Richard (à voir après l'AG par une info dans coop'infos)**



## Coop singulière

### 5 suivis de gestion sur Monépi

- le groupe gestion (Laure pour le moment) suivra régulièrement les inscriptions sur le planning des permanences épicerie et fera un mail, via monépi, si nécessaire
- le groupe gestion regardera tous les mois la liste des vieilles commandes non distribuées afin de prendre contact avec les adhérents concernés

### 6 planning des clés pour ouverture/fermeture local

Le groupe gestion est chargé des clés pour le créneau du lundi 14/16 h (ménage). Pour octobre :

- le 12 : Laure
- le 19 : Nicole B.
- le 26 : Véronique
- le 2 novembre : Hélène

<b>Prochaine réunion :</b>	<b>Vendredi 6 novembre de 15 à 17 h (14 h pour la compta)</b>
----------------------------	---